



Communiqué de presse

52/22

Montreuil, le 7 juin 2022.

Grève des personnels ORPEA : une mobilisation inédite

A l'appel de l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT, les salarié.e.s d'ORPEA se sont massivement mobilisé.e.s pour crier leur profonde colère face au refus du groupe de leur verser l'unique prime annuelle d'intéressement. L'ampleur de cette mobilisation est inédite depuis la naissance du groupe. Le ras-le-bol est à son comble.

Près de 50 établissements se sont mobilisés pour exiger leur légitime dû et répondre à la direction que l'hypothétique prime de vie chère, comme son nom l'indique, ne va servir qu'à compenser une inflation galopante et qu'elle ne peut, de fait, se substituer à la prime annuelle comme le demandent certains syndicats.

Alors que les conditions salariales sont déjà des plus déplorables - pas d'augmentation depuis 10 ans de leurs maigres salaires, pas de chèques vacances, pas de 13^{ème} mois - l'estocade est portée avec ce brutal refus du versement de la prime d'intéressement.

Les nouveaux directeurs poursuivent les mêmes méthodes et mesures antisociales que les précédents, les salarié.e.s s'estiment traité.e.s « *comme des moins que rien* » et refusent d'être les payeurs des poursuites judiciaires dont ils ne sont pas à l'origine. Le mépris doit cesser.

Radin, profiteur, arnaqueur... Voilà, exaspéré.e.s, la description que font les grévistes de leur groupe.

La détermination des salarié.e.s reste intacte, décidé.e.s à aller jusqu'à l'obtention de leurs revendications. La CGT va d'ailleurs juridiquement contester l'arrêté de réquisition du Préfet de l'Aisne pour l'EHPAD Joseph Franceschi qu'elle considère abusif.

Les personnels vont, avec la CGT, décider des suites à donner à leur mobilisation afin d'obtenir la reconnaissance de leur travail et l'obtention de la prime « *pour ceux qui triment* ».

Contacts presse :

Dominique CHAVE, Secrétaire Général de la Santé Privée CGT : **06 71 92 21 43**
Guillaume GOBET, membre de l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT : **06 88 62 52 67**